

Une interview de Jean-Pierre Sueur sur le projet de réforme pénale, dans *La République du Centre* du 26 août 2013

POLITIQUE ■ Jean-Pierre Sueur a défendu le projet de réforme de Christiane Taubira à l'université d'été du PS

« Ce n'est pas une réforme laxiste »

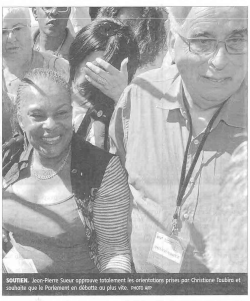
Le discours de la grande dame Sœur a été accueilli, en septembre, à la Rochelle. Le sénateur du Lavet était à son côté. Il approuve les orientations pénales.

ENTRETIEN

Philippe Sibas

Jean-Pierre Sueur, sénateur de la Gironde et président de la commission des lois au Palais de la Légation des Ambassadeurs à Paris, soutient le projet de réforme pénale de Christiane Taubira, ministre de la Justice.

Christiane Taubira souhaite simplifier les articles de loi en prison, certains créent un flou juridique. Il y a par exemple des articles de loi qui ne sont pas appliqués dans les faits. La réforme pénale vise à améliorer le fonctionnement de la justice.



2009. Jean-Pierre Sueur approuve les orientations pénales de Christiane Taubira et soutient son projet de loi.

pour les courtes peines (Jean-Pierre Sueur se prononce pour la loi de 2011), mais des sanctions alternatives. Il est en accord, du moins d'un point de vue technique, avec le projet de loi de Christiane Taubira.

Il faut reconnaître que ce projet de loi est ambitieux. Il y a beaucoup de choses à faire. Mais c'est une réforme nécessaire.